



ATTESTATION

d'intrants utilisables en Agriculture Biologique conformément au Règlement NOP (National Organic Program)

Référence Attestation: BiotrademarkBF1700n2f
Nombre de produits : 3

L'attestation de conformité est émise au nom de l'opérateur ci-après:

BIOTRADEMARK SARL

**Ex Secteur N°13 Ouagadougou- zone du Bois - Avenue de la Croix Rouge
226 OUAGADOUGOU
BURKINA FASO**

Ecocert SA atteste après inspection que les produits suivants sont approuvés pour leur utilisation en production NOP:

NOM DU PRODUIT	CATEGORIE	STATUT
HUILE DE NEEM	Agents de Protection des Semences	Autorisé NOP
HUILE DE NEEM	Fongicide	Autorisé NOP
HUILE DE NEEM	Insecticide	Autorisé NOP

Le responsable du Service Intrants
Arnaud FABRE

**Date d'édition : à L'Isle Jourdain le 11/10/2017
Fin de validité : 30/06/2018**

**Ce document est la propriété d'Ecocert. Il doit être restitué sur simple demande.
Seul l'original est valable jusqu'à la fin de validité ou au jour de l'annulation du contrat d'attestation.**

Ecocert SA – Capital 442 400€ – Lieudit Lamothe Ouest – 32600 L'Isle Jourdain – France
Tél. +33 (0)5 62 07 34 24 – Fax : +33 (0)5 62 07 11 67 – www.ecocert.com

TVA Intracommunautaire n° FR 18380 725 002 00014
CREDIT MUTUEL 2200 17639640 41 – SIREN 380 725 002 RCS AUCH – APE 7120B